



CAMPAGNE D'IRRIGATION 1999

Près de 157000 hectares sont actuellement équipés pour l'irrigation dans le bassin de l'Adour. Après avoir connu, au début de la décennie, une forte augmentation, l'évolution des superficies irriguées est demeurée stable depuis trois ans.

Les cours d'eau et leurs nappes d'accompagnement sont fortement sollicités et contribuent à 60% des irrigations du bassin de l'Adour.

Une politique de développement de ressources artificielles a été nécessaire pour compenser les prélèvements sur de nombreuses rivières déficitaires.

L'année 1999, caractérisée par un été très arrosé, est celle d'une campagne d'irrigation relativement modeste. Elle a montré toutefois l'existence de bassins structurellement déficitaires comme celui du Gabas ou des Lées quelles que soient les conditions climatiques.

Pour plus de renseignements, contactez

Bernadette BEGUINET
Philippe REGNACQ

OBSERVATOIRE DE L'EAU DES PAYS DE L'ADOUR
I.R.S.A.M

Université de Pau et des Pays de l'Adour
Avenue du Doyen Poplawski 64000 PAU

Tél : 05 59 92 32 26 Fax : 05 59 92 33 11

Un été arrosé

La campagne d'irrigation a débuté par un mois de Juin relativement sec, avec des précipitations nettement inférieures aux normales, en particulier dans le sud du Bassin (rapport à la normale de 38% à Pau).

Cette période a été suivie par un mois de juillet particulièrement pluvieux, fortement excédentaire par rapport aux normales. Les excédents les plus élevés ont été constatés dans les Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes (pourcentage par rapport à la normale de 215% à Pau et de 177 % à Urgons).

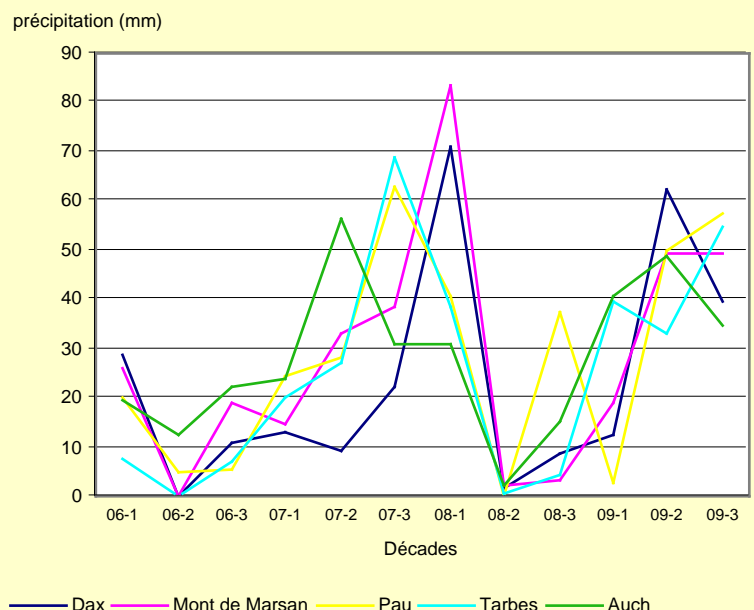
Le mois d'Août pour sa part a été marqué par un temps sec et

chaud, entrecoupé de violents orages localisés, surtout en début et fin de mois. Le sud du bassin (Pyrénées et Pays Basque) ainsi que le nord des Landes ont été déficitaires par rapport aux normales.

Ce type de temps s'est prolongé en septembre et l'on a pu constater un temps chaud à très chaud avec de nombreux épisodes pluvio-orageux à partir du 12 septembre.

Les besoins en irrigation qui se situent principalement au mois de juin et juillet, ont ainsi été réduits par l'importance de la pluviométrie.

Evolution des précipitations
Juin à Septembre 1999



Source : Météo France

Des écoulements satisfaisants sur la plupart des rivières

Au mois de Juin, les cours d'eau aquitains offrent des niveaux convenables. Les débits minima sont proches des valeurs médianes et sont sous l'influence des réserves hivernales largement reconstituées.

Fin Juillet, les niveaux d'étiage restent corrects et ont été maintenus par les orages ou de pluies violentes.

Des débits satisfaisants sur l'Adour

Les débits de l'Adour sont examinés à partir des stations d'Estirac, Aire-sur-l'Adour et Audon qui constituent les points de références (points nodaux) du Plan de Gestion des Etiage de l'Adour et des divers plans de crise (interdépartemental et départementaux).

La valeur de référence est le DOE (débit d'objectif d'étiage), défini dans le PGE et à partir duquel les diverses mesures d'alerte et de restrictions des

prélèvements sont prises. Ces valeurs seuils sont respectivement de 3,3 m³/s à Estirac, 5,8 m³/s à Aire et 8,2 m³/s à Audon (limite aval du Plan de Gestion des Etiages Adour 1).

Au cours de l'été 1999, ces valeurs ont rarement été atteintes. La période la plus critique s'est située entre le 21 et le 27 août, avec des valeurs en deçà du DOE à chaque station pendant deux à trois jours consécutifs, sans atteindre la valeur de référence du SDAGE (80% du DOE).

Les niveaux sont remontés rapidement les jours suivants, grâce aux lâchures des réservoirs de soutien d'étiage, d'une part, au retour des pluies, d'autre part.

On a pu également constater des débits légèrement en dessous du DOE entre le 11 et le 13 septembre.

Durant ces périodes sensibles les cellules de crise ont été mises en éveil. Les services de l'Etat ont prononcé à deux reprises l'alerte des irrigants : le 13 juillet 1999 et le 20 août 1999. Le dispo-

sitif de restriction n'a pas été nécessaire sur l'Adour.

Des restrictions sur le Gabas et les Lees

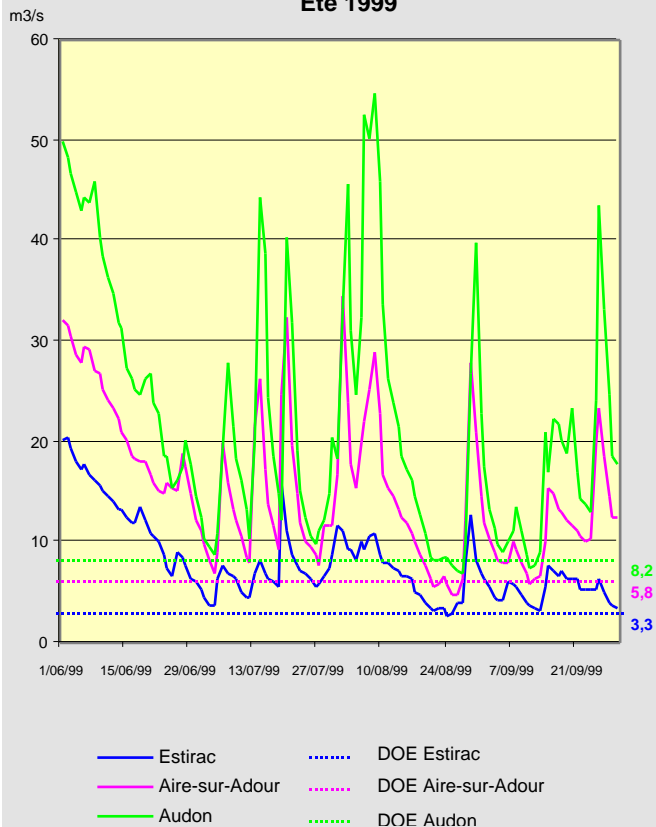
Des mesures restrictives ont été mises en place sur les cours d'eau déficitaires non réalimentés du nord-est des Pyrénées-Atlantiques.

Les prélèvements ont ainsi été réglementés sur le Gabas dès le 1er juillet jusqu'à la fin août. Des tours d'eau ont été instaurés.

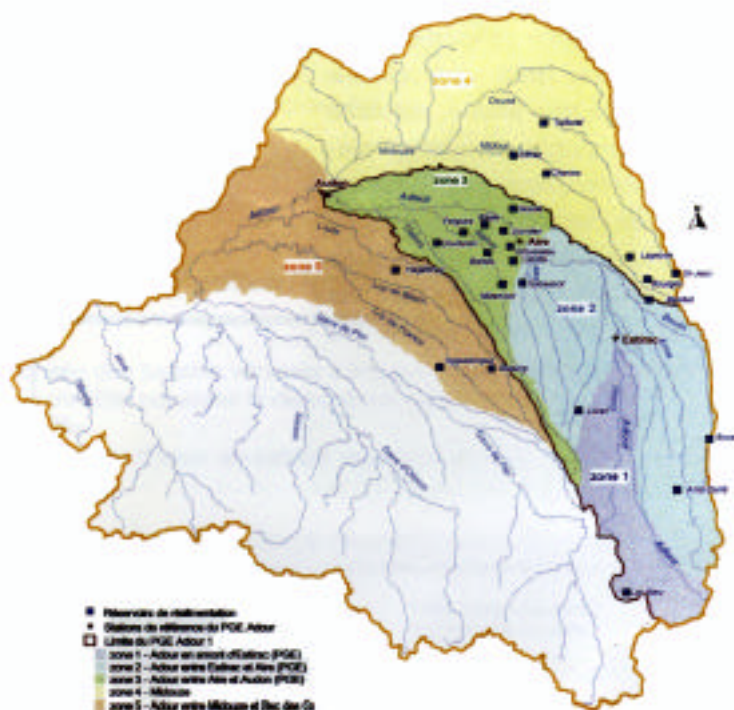
Sur les Lees de Lembeye et de Garlin les restrictions ont débuté le 20 août et ont abouti à l'arrêt total des prélèvements dans la dernière semaine d'août (20 au 31 août).

La mise en alerte a également concerné d'autres rivières du département telles que le Saleys et la Baise où dès le 20 août on a atteint des seuils critiques.

Debits moyens journaliers de l'Adour aux stations d'Estirac, Aire et Audon Ete 1999



ZONES DE GESTION



Les fortes précipitations du printemps ont permis un bon remplissage des retenues. En début de campagne, le taux de remplissage des réservoirs de soutien d'étiage atteint quasiment 100%.

Les cours d'eau n'ont pas eu besoin d'un soutien important, si bien que, sur une capacité totale de près de 60 millions de m³ stockés en début de campagne (fin mai), il reste fin septembre 41 millions de m³.

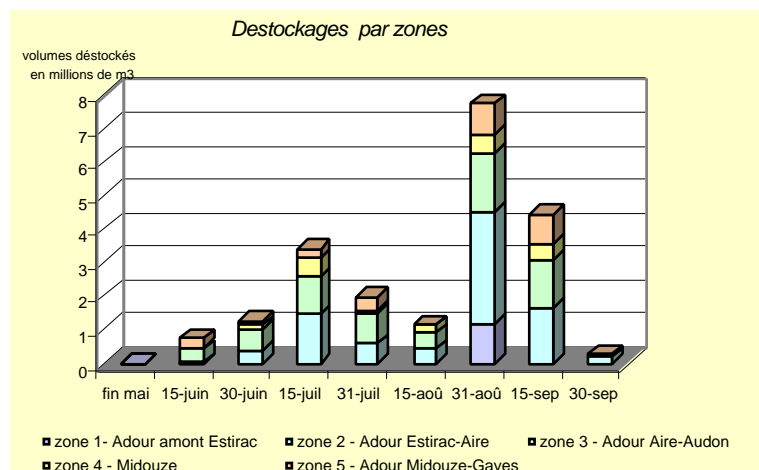
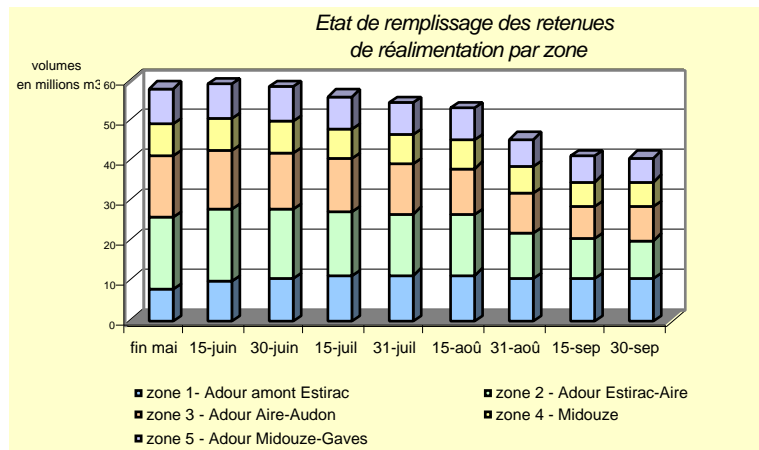
Les consommations ont été plus importantes dans les zones centrales du bassin (Adour entre Estirac et Audon) avec l'utilisation de près de la moitié du volume stocké par les réservoirs de réalimentation de l'Adour moyen. En comparaison seulement 25 à 30% des volumes stockés dans le bassin de la Midouze, du Louts et des Luy ont été utilisés.

Parmi les stockages les plus sollicités on peut citer, le barrage de Miramont utilisé à 70% de sa capacité en raison de faibles précipitations dans la vallée du Bahus.

Les destockages les plus importants ont eu lieu lors de la deuxième quinzaine d'août (près de 8 millions de m³). Ils ont concernés l'ensemble des zones du bassin, mais ont été plus marqués sur l'Adour entre Estirac et Aire (Louet et Arret-Darré).

Deux autres périodes de destockages, de moindre importance, ont eu lieu la première quinzaine de juillet et la dernière quinzaine d'août. Le volume destocké a été respectivement de 3,44 millions de m³ et de 4,46 millions de m³ en quinze jours.

Au total sur l'ensemble de l'été, les destockages sont estimés à plus de 16 millions de m³.



LES PLANS DE CRISE - 1999

Les plans de crise concernent les rivières en gestion non maîtrisée et "déficitaires". Les cours d'eau réalimentés, disposant d'une garantie de ressource, ne sont pas concernés par les plans de crise actuels : Arros, Bouès, Louet, Midour, Douze, Luy, Louts....

Un plan de crise interdépartemental fixe le cadre général de la gestion au niveau de la zone du PGE et est complété de plans de crise départementaux qui ont pour objet de décliner pour chaque département les mesures de restrictions et les réglementations de prélèvements.

■ **Plan de crise interdépartemental** - arrêté interdépartemental signé le 30 juin 1999 fixant les niveaux des débits de crise de l'Adour à Estirac, Aire et Audon et les limitations des usages correspondants afin d'éviter l'atteinte des débits de crise. Sont concernées les cours d'eau visées dans le PGE Adour en amont de la Midouze (Adour et ensemble de ses affluents en amont de la Midouze), la nappe alluviale et les canaux de dérivations de l'Adour.

■ **Plan de crise département 32** - arrêté préfectoral du 9 juillet 1999 concernant l'Adour, la nappe d'accompagnement et les canaux de dérivation de l'Adour. Station de référence : Aire.

Seuils à Aire : 5,8 m³/s (DOE) mise en alerte (activation de la cellule départementale de crise) ; à partir de 2 m³/s mesures restrictives de plus en plus contraignantes (2 niveaux de restriction) ; arrêt total lorsque le débit de crise (DCR) de 1 m³/s est atteint .

■ **Plan de crise département 40** - arrêté préfectoral du 19 juillet 1999 concernant l'Adour, la nappe d'accompagnement et les canaux. Station de référence : Audon

Seuils à Audon : 8,2 m³/s (DOE) alerte ; 3,5 m³/s mesures de restrictions (3 niveaux de mesure) ; arrêt total lorsque débit de crise de 2m³/s.

■ **Plan de crise département 64** - arrêtés préfectoraux du 19 avril 1999 concernant les rivières déficitaires du département : Gabas, Lees de Lembeye, Lees de Garlin, Lausset, Saleys, Laa, Bayse. Observations de débits effectuées sur chaque cours d'eau à Garlin, Tadousse, Poursiugues, Araux, Caresse, Ste Suzanne, Os-Marsillon.

Seuils : quatre niveaux de mesure sont pris en compte sur chacune de ces rivières allant de l'alerte à l'arrêt total.

■ **Plan de crise département 65** - arrêté préfectoral du 9 juillet 1999 concernant l'Adour, l'Echez et leurs affluents non réalimentés, leur nappe d'accompagnement et les canaux de dérivation de la plaine alluviale. Station de référence : Estirac.

Seuils : 3,3 m³/s à Estirac (DOE) alerte ; à partir de 1,6 m³/s mesures de restriction et réglementation des prélèvements (4 niveaux de mesure) ; arrêt total des prélèvements lorsque le débit de crise de 0,7 m³/s est atteint à Estirac.

Gestion quantitative de la ressource

- approbation du Plan de Gestion des Etiages 1ère phase (Adour à l'amont d'Audon)
- tableau de bord Adour : équipement et modernisation des stations de mesure des débits et piézomètres,
- pose des compteurs volumétriques des prélèvements d'irrigation (en cours),

Restauration des poissons migrateurs

- réalisation de la passe mixte (poissons et canoë) sur le seuil du canal de la Gespe à Hiis (65),
- réalisation de la passe à poissons et de la passe à canoë sur le seuil d'Ugnouas (65),
- restauration d'une frayère sur l'Adour à Aire-sur-l'Adour (40),
- lancement du programme triennal (1999-2001) sur les poissons migrateurs :
 - . reconstitution du stock de saumons atlantiques (relève des filets et alevinage),
 - . comportement et abondance des grands migrateurs,
 - . capturabilité et taux d'exploitation de la civelle et de la truite de mer ,

Gestion de l'espace rivière

- travaux de protection contre les crues de l'Adour à Maubourguet (65) : endiguement et élargissement du seuil,
- travaux de confortement des berges de St-Laurent de Gosse (40),
- réalisation du schéma directeur de récupération et de traitement des déchets et corps flottants du bassin de l'Adour et du littoral,
- Etude diagnostic préalable à l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement des berges de l'Adour et de ses affluents dans l'Adour maritime
- travaux de réaménagement naturel de l'Adour à Ju-Belloc (32 et 65) (projet)
- étude générale de l'Adour gersoïis (projet),
- travaux de réhabilitation du canal à Aire sur l'Adour (projet),
- étude de la nappe d'accompagnement de l'Adour : dimensionnement et interaction nappe/rivière (projet).

Développement touristique lié à l'eau

- travaux d'aménagement halieutiques, cynégétiques et touristiques autour de sept retenues de soutien d'étiage : Lourden, Bayle, Miramont, Hagetmau, Tailluret (40), Ayguelongue (64) et Louet (64-65),
- reboisement de 17 ha autour de la retenue du Louet (64-65)

PROJET DE GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

L'objectif est de concrétiser la collaboration Institution Adour-Université de Pau à travers l'Observatoire de l'Eau par un GIP mettant en synergie les fonctions d'observation, de valorisation et de diffusion de l'information sur l'aménagement hydraulique financée par l'Institution Adour, et la fonction de recherche assurée par les laboratoires de l'UPPA.

Les deux partenaires ont validé le projet et approuvé les statuts, le projet scientifique est en cours d'élaboration.

COLLOQUE - Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

La gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants s'impose aujourd'hui pour la mise en oeuvre d'un développement durable. Elle nécessite la disponibilité de données nombreuses et variées à la fois naturalistes et sociales.

Les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin souhaitent pour cela disposer de structures d'observations adaptées à leurs besoins.

La commission «**environnement et formation des élus**» de l'Association française des EPTB, en partenariat avec l'Office International de l'Eau et l'Université de Limoges organise un séminaire :

«Les Observatoires de l'eau à l'échelle des bassins hydrographiques»

**Judi 24 et vendredi 25 février 2000
Limoges - Hôtel de Région**